



# Assemblée générale

Distr. générale  
20 septembre 2010  
Français  
Original : anglais

---

Soixante-cinquième session  
Cinquième Commission

## Questions renvoyées à la Cinquième Commission

### Lettre datée du 17 septembre 2010, adressée au Président de la Cinquième Commission par le Président de l'Assemblée générale

J'ai l'honneur de vous informer des décisions prises par l'Assemblée générale à la 2<sup>e</sup> séance plénière de sa soixante-cinquième session, le 17 septembre 2010, en ce qui concerne les questions renvoyées à la Cinquième Commission.

Je souhaite appeler votre attention sur les parties pertinentes des sections III et IV du rapport du Bureau (A/65/250) concernant l'ordre du jour des grandes commissions.

J'appelle aussi votre attention sur les recommandations relatives à l'organisation de la session figurant à la section II de ce même rapport. Ces recommandations ont également été approuvées par l'Assemblée générale à sa 2<sup>e</sup> séance plénière.

(Signé) Joseph Deiss



## Questions renvoyées à la Cinquième Commission

1. Élection des bureaux des grandes commissions [point 5].

### I. Questions d'organisation, questions administratives et autres questions

2. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations [point 113] :
  - a) Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;
  - b) Nomination de membres du Comité des contributions;
  - c) Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements;
  - d) Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale;
    - i) Nomination de membres de la Commission;
    - ii) Désignation du Président de la Commission;
  - e) Nomination des membres du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit.
3. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale [point 118].
4. Rapports financiers et états financiers vérifiés et rapports du Comité des commissaires aux comptes [point 127] :
  - a) Organisation des Nations Unies;
  - b) Opérations de maintien de la paix des Nations Unies;
  - c) Centre du commerce international CNUCED/OMC;
  - d) Université des Nations Unies;
  - e) Place-cadre d'équipement;
  - f) Programme des Nations Unies pour le développement;
  - g) Fonds des Nations Unies pour l'enfance;
  - h) Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient;
  - i) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche;
  - j) Contributions volontaires gérées par le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés;
  - k) Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement;
  - l) Fonds des Nations Unies pour la population;
  - m) Programme des Nations Unies pour les établissements humains;
  - n) Office des Nations Unies contre la drogue et le crime;
  - o) Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets;

- p) Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 1994;
  - q) Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991.
5. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies [point 128].
  6. Budget-programme de l'exercice biennal 2010-2011 [point 129].
  7. Planification des programmes [point 130].
  8. Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies [point 131].
  9. Plan des conférences [point 132].
  10. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies [point 133].
  11. Gestion des ressources humaines [point 134].
  12. Corps commun d'inspection [point 135].
  13. Régime commun des Nations Unies [point 136].
  14. Régime des pensions des Nations Unies [point 137].
  15. Coordination administrative et budgétaire entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique [point 138].
  16. Rapport d'activité du Bureau des services de contrôle interne [point 139].
  17. Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies [point 140].
  18. Financement du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 1994 [point 141].
  19. Financement du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 [point 142].
  20. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies [point 143].
  21. Financement de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad [point 144].
  22. Financement de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire [point 145].

23. Financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre [point 146].
  24. Financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo [point 147].
  25. Financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo [point 148].
  26. Financement de la Mission des Nations Unies au Timor oriental [point 149].
  27. Financement de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste [point 150].
  28. Financement de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée [point 151].
  29. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie [point 152].
  30. Financement de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti [point 153].
  31. Financement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo [point 154].
  32. Financement de la Mission des Nations Unies au Libéria [point 155].
  33. Financement des Forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient [point 156] :
    - a) Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement;
    - b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban.
  34. Financement de la Mission des Nations Unies au Soudan [point 157].
  35. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental [point 158].
  36. Financement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour [point 159].
  37. Financement des activités découlant de la résolution 1863 (2009) du Conseil de sécurité [point 160].
-